



Problème de versement de loyer sur une Lmnp

Par **marco**, le **26/11/2009** à **19:51**

Bonjour,

Tout d'abord je voulais vous remercier pour l'aide précieuse que vous nous apportez.

Propriétaire d'une LMNP depuis bientôt, trois ans, tout se passait bien, je veux bien entendu parler des remboursements des loyers, jusqu'à 6 mois ou nous ne percevons plus nos loyers, certes nous n'avons pas de locataire, pourtant le plus grand avantage de la LMNP à mon sens était le fait qu'une société m'achetait un bail commercial de neuf ans, me garantissant ainsi neuf ans de loyer, me serais-je trompé? quels sont mes recours? je ne pense pas avoir été assez clair, votre langage est vraiment dur à assimiler, merci encore pour votre aide.